

109349 - Le chauve fait passer le rasoir sur son crane

question

Que doit faire celui qui n'a pas de cheveux quand il veut se «**démobiliser**» après avoir procédé à la lapidation du grand stèle? Doit il faire passer un rasoir sur son crane?

la réponse favorite

Louanges à Allah

Celui qui n'a pas de cheveux n'a pas à se raser ni à faire passer un rasoir sur son crane; il met partiellement fin à son pèlerinage sans se raser. Celui qui a une chevelure, fût elle peu importante, doit se raser pour marquer la fin de la première étape de son pèlerinage.

Cheikh Ibn Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a été interrogé sur le cas du chauve pour savoir comment il marque "sa démobilisation" et s'il faut qu'il fasse passer le rasoir (symboliquement) sur son crane..

Voici sa réponse: «**Il n' a rien à faire. Il n'a pas à faire passer le rasoir sur son crane. Certains ulémas disent qu'il doit le faire. Mais ce n'est pas exact.** » Madjmou fatawa d'Ibn Outhaymine (23/159).